

mairie@sermange.fr



mairie@sermange.fr

**OCTOBRE
2024**

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

J'espère que vous avez passé un bel été et de bonnes vacances.

Il s'est fait si fort désirer, l'été cette année, et voilà que le calendrier nous informe qu'il tire déjà vers sa fin, les jours raccourcissent sensiblement et les nuits commencent doucement à se faire sentir.

Que d'eau, que d'eau cette année. Les sous-sols sont gorgés d'eau et à chaque orage, nous croisons les doigts pour ne pas revivre des inondations dramatiques pour notre commune. Les différents travaux de ruissellement du plan inondation vont enfin démarrer. Après avoir connu de gros retard dû à un notaire vraiment pas pressé d'établir les actes notariés, nous en avons changé et enfin tous les documents sont signés, la commune est désormais propriétaire des zones agricoles concernées, non sans mal!!

En septembre et octobre c'est bien sûr, la rentrée des classes et le moment de s'inscrire ou renouveler son adhésion dans les nombreuses associations de la commune : Sport Santé Sermange, l'Echo de la Serre, Rando, Club du temps libre.... Ce n'est pas le choix qui manque et n'hésitez pas à contacter les différents responsables pour vous inscrire.

La rentrée scolaire est souvent synonyme d'habits et matériel scolaire tout neufs, il en est de même cette année pour Sermange avec de nombreuses infrastructures neuves. Nous attendons un temps plus clément pour terminer tout cela.

Merci au Conseil Départemental du Jura qui a réalisé la réfection complète de la route principale, nous en avons profité pour remettre à jour l'ensemble des signalisations de sécurité.

Le plateau « expérimental » de la route d'Orchamps vous a fait beaucoup réagir : toboggan? rampe de lancement? Test d'amortisseurs?... Quelques verbatim entendus ici et là et, en tout cas, nous étions un peu tous d'accord pour dire qu'il ne jouait pas son rôle de ralentisseur. Prenant en compte vos avis, nous avons modifié le profilage en passage 30, n'allez pas plus vite, il secoue!

Coût total du plateau: 18 676.55 € dont 2 240 € de subventions estimées

Merci aux bénévoles de l'association « Génération Sarmate » pour leur aide au montage de la nouvelle aire de jeux ainsi que la réfection du matériel sportif sur le parking de la Maison Commune. Merci de bien faire respecter à vos enfants les zones autorisées ; l'aire est en cours de finition dès que le temps nous permettra de finir.

Cout total de l'opération : 15 141.60 € dont 3 785 € de subventions

La passerelle est également en cours de finition. Nous avons choisi de la refaire nous même sans passer par une entreprise pour réduire au maximum le coût pour la commune et mieux maîtriser sa pose afin d' éviter de la refaire tous les 15 ans. Un cadre métal remplace dorénavant le cadre bois pour solidifier le passage aux piétons et assurer une meilleure ventilation des tasseaux contre le pourrissement prématuré des lattes de bois.

Coût total de la réfection: 8 095 €

Concernant la Maison Commune de nombreux travaux ont été également réalisés dernièrement. La salle du haut est entièrement repeinte, et nous avons créé un espace de rangement pour les tables et chaises. En bas, une partie du faux plafond est changée avec des nouvelles dalles qui absorbent le bruit. Pour finir l'ensemble de la vaisselle est changée pour proposer lors de nos locations de salle du matériel de cuisine plus qualitatif. Nous en avons profité également pour changer quelques portes intérieures.

Coût total : 20 268 €

Dernièrement 70 chaises ont été commandées pour remplacer les anciennes chaises latérales dans l'église.

Coût total: 2 390 €

Comme vous pouvez le constatez, les investissements sont nombreux. L'équipe municipale reste soucieuse du respect des budgets et faisons beaucoup de travaux nous même, avec l'aide d'habitants que je remercie.

Rebecca ROBERT est notre nouvelle agent communal en charge de la gestion depuis début juin des salles de la maison commune, des états des lieux, du bon fonctionnement et de l'entretien de tout le bâtiment. Nous lui souhaitons la bienvenue et la pleine réussite dans ses différentes missions.

Dans le cadre du Plan Régional de Lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, FREDON BFC en copilotage avec les sections apicoles départementales (GDSA) 21,25, 39, 70 et 71 ont obtenu un financement par le Fonds Vert ! Ce financement permet de proposer une aide financière d'un maximum de 50 € par nid aux administrés/collectivités faisant détruire des nids de frelon asiatique à pattes jaunes par une [entreprise 3D adhérente à la Charte de Bonnes Pratiques](#). Cette aide financière est mobilisable dans les départements 21, 25, 39, 70 et 71.

Une particularité s'applique aux administrés du département du Jura car ils pourront bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 100€ grâce à la subvention complémentaire du CD39.

Vous trouverez en fin de ce bulletin le formulaire pour demander l'aide financière à la destruction des nids.

Sermangement vôtre

Michel Bénessiano

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2024

Présents : BENESSIANO Michel - BERNARD Christiane - BUCHWALTER Denis - COULON Patrick – CURIE Sophie – DE PAOLI Sabrina - GIRARDOT Jean-Pierre - PARISOT Alexandra - ROBERT Stéphane (arrivée à 21h10) - VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice.

M. Patrice Vuilleminot a été nommé secrétaire.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 08/04/2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 08 avril 2024.

2 – Point à date sur les décisions prises

Le Maire relate les décisions prises et actions menées, à savoir :

- Plan lutte inondations : signature achats + conventions en attente de retour des procurations de Mmes Tisserand
 - Achat de 70 chaises pour l'église (idem salles communales) : 2 390 € TTC
 - Demande zone 30 rue Orchamps : demande prise en compte par le Département (en attente de retour)
- Elagage des arbres propriété Eppinger : les arbres gênant le passage des bus scolaires, les propriétaires en ont été informés et voient avec un élagueur

3 – Embauche d'un adjoint technique pour l'entretien de la Maison Commune

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 2/35èmes à compter du 10 juin 2024. L'agent affecté à cet emploi sera chargé, en autonomie, des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des surfaces et locaux du patrimoine de la collectivité.

Ce poste sera occupé par Mme Rebecca Robert.

Elle sera chargée également de la gestion des locations des salles communales et sera rémunérée pour cette tâche sous forme de vacations.

4 – Changement des portes de la Maison Commune : présentation des devis et choix de l'entreprise

Le Maire rappelle qu'il avait été discuté, lors d'une dernière séance, de remplacer plusieurs portes intérieures de la Maison Commune (la porte du secrétariat, la porte de la cuisine et la porte de la salle du bas).

Il présente les devis reçus :

- GB Menuiserie : 4 603 € H.T.
- SAS Maignan : 4 312.83 € H.T.

Il rappelle que l'entreprise Maignan avait changé les précédentes portes intérieures en 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de remplacer plusieurs portes intérieures de la Maison Commune, à savoir : la porte du secrétariat, de la cuisine et de la salle du bas. Il valide le devis de la SAS Maignan d'un montant de 4 312.83 € H.T. et autorise le Maire à signer le devis et à mener à bien cette affaire.

5 – Plan de lutte contre les inondations : prochaine phase

Dans le cadre des prochaines phases du plan de lutte contre les inondations sur le territoire communal, le Conseil mandate le Maire pour prendre attache avec les propriétaires fonciers de potentiels terrains concernés par d'éventuels aménagements en vue d'acquisitions communales et lui donne pouvoir pour entamer les négociations nécessaires à ces acquisitions.

6 – Désignation d'un référent Santé auprès du Pays Dolois

Le Pays Dolois est l'association qui réunit la Communauté d'agglomération du Grand dole, les Communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour.

Il porte le Contrat Local de Santé pour mettre en cohérence le travail des acteurs du territoire, rendre les actions pour la santé plus lisibles, assurer le maillage du terrain, accompagner au besoin des initiatives nouvelles.

La commune est l'échelon de proximité par excellence, le maillon essentiel et la façon la plus sûre d'atteindre les habitants.

Dans ce but, il convient de désigner un référent Santé auprès de cette association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Stéphane ROBERT.

7 – Questions diverses

Réunion commission cuisine (Sabrina – Sophie – Claude) : le 24 juin à 19h

Réunion Communication numérique (Sophie – Denis - Sabrina) : le 10 juillet à 19h

Préavis congés appartement communal Denis Buchwalter : des travaux seront à prévoir suite au diagnostic effectué par Diagmanter.

Local ancienne école : annonce à publier sur Le Bon Coin – Loyer : 500 € + charges

COMPTE RENDU SUCCINT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024

Présents : BENESSIANO Michel - BERNARD Christiane - BUCHWALTER Denis - CURIE Sophie - DE PAOLI Sabrina - GIRARDOT Jean-Pierre - ROBERT Stéphane - VUILLEMENOT Claude - VUILLEMENOT Patrice.

Pouvoir : COULON Patrick à VUILLEMENOT Claude.

Excusée : PARISOT Alexandra.

Mme Sophie Curie a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération n°32-2024: Travaux de lutte contre les inondations – secteurs Bretenière et Fontaine – demande de subventions au titre des DETR – DSIL – FNADT – Année 2025

Considérant les épisodes de fortes inondations et ruissellements rencontrés par la Commune ces dernières années,

Considérant les dégâts matériels et psychologiques importants pour certains habitants,

Vu la délibération n°26-2021 du Conseil Municipal du 09 juin 2021 désignant un maître d'œuvre pour des travaux de lutte contre les inondations sur la commune,

Vu la délibération n°50-2021 du Conseil Municipal du 30 novembre 2021 validant la phase Avant-Projet présentée par le cabinet VERDI,

Considérant que ces travaux sont d'utilité publique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOpte l'opération de travaux de lutte contre les inondations dans les secteurs Fontaine et Bretenière et en **ARRETE** les modalités de financement.

SOLLICITE une subvention de l'ETAT au titre des DETR – DSIL – FNADT à hauteur de 30 %

Objet de la délibération n°30-2024: Attribution d'une subvention à l'association Génération Sarmate

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de l'association Génération Sarmate de Sermange en vue de l'acquisition de deux tables de ping-pong.

L'association souhaite, en effet, lancer des ateliers ping-pong à destination des habitants de la commune.

Ces deux tables sont mises en vente au prix de 400 € par le club de tennis de table de la MJC de Dole.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré :

DECIDE de verser une subvention de 400 € à l'association Génération Sarmate de Sermange en vue de l'acquisition de deux tables de ping-pong auprès du club de tennis de table de la MJC de Dole.

Objet de la délibération n°29-2024: Remboursement de deux factures

Monsieur le Maire explique, que dans le cadre de la pose de l'aire de jeux, il a été dans l'obligation de régler sur ses deniers personnels deux factures au magasin Bricoman.

En effet, le besoin en fournitures était urgent et les magasins auprès desquels la commune possède un compte ne possédait pas le stock suffisant.

Il explique qu'un compte sera prochainement ouvert au magasin Bricoman afin de pallier cette situation dans le futur.

Il présente les factures concernées, d'un montant total de 258.74 €, ainsi que les justificatifs de paiement et demande un remboursement de cette somme.

Il quitte la séance pour laisser place au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré :

ACCEPTE de verser la somme de 258.74 € à Michel Benessiano, maire de Sermange, au titre du remboursement de deux factures Bricoman correspondants à des fournitures en lien avec la pose de l'aire de jeux communale.

Objet de la délibération n°28-2024: Classe découverte à Bellecin des élèves du groupe scolaire de Gendrey – participation communale

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux institutrices du groupe scolaire de Gendrey ont organisé du 23 au 27 septembre une classe découverte à la base nautique de Bellecin.

Ce projet concernait les classes de CE2 - CM1 et CM2 de Gendrey et 7 enfants de Sermange ont participé à ce séjour.

Une participation communale à hauteur de 40 € par élève a été sollicitée en juillet dernier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, et après en avoir délibéré :

ACCEPTE de verser une participation financière pour ce séjour.

DECIDE de verser la somme de 40 € par enfant de Sermange ayant participé à ce séjour.

Objet de la délibération n°24-2024:Présentation d'une proposition de vente de terrains : positionnement de l'assemblée

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un courriel de propriétaires fonciers communaux. Ces derniers expliquent avoir mis en vente leurs terrains, cadastrés AD 235 – 94 et 236 (en indivision avec la commune), et souhaiteraient savoir si la commune est intéressée pour les acquérir.

Au regard de l'emplacement de la parcelle AD n°235 située en bordure de la rue Franche et considérant le projet d'aménagement futur de cette voirie, le Maire souhaite avoir un positionnement de l'assemblée sur une potentielle acquisition d'une partie de cette parcelle pour un éventuel agrandissement de la voirie.

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

Entendu que le projet d'aménagement de la rue Franche n'est pas encore lancé et, qu'à cette heure, il est donc difficile d'envisager l'orientation qui sera décidée,

Considérant la largeur actuelle déjà significative de la rue Franche au niveau de la parcelle AD n°235,

DECIDE de ne pas donner suite à cette proposition d'acquisition.

Objet de la délibération n°25-2024:Achat de nouvelles vaisselles pour les salles communales

Le Maire explique que suite à l'inventaire de la vaisselle actuelle, mise à disposition lors des locations et prêts des salles communales, et après travail de la commission Cuisine, il a été envisagé d'acheter de la nouvelle vaisselle qui sera destinée uniquement aux locations.

Un aménagement spécifique sera mis en place pour en faciliter le suivi et le comptage lors des locations.

Il présente le devis de la société Henri Julien pour l'achat de cette nouvelle vaisselle d'un montant de 4 978 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré :

VALIDE les orientations mises en avant par la commission Cuisine.

Objet de la délibération n°27-2024: Approbation de l'affouage 2024/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DESTINE le produit des coupes des parcelles **17 af -18af – 19af et des chablis** de la forêt communale à l'affouage.

FIXE le montant de la taxe d'affouage à **40 €** qui sera appelée avant toute délivrance d'affouage.

FIXE le prix du stère à 5 €.

PRECISE que la facturation définitive interviendra après stérage effectué par les garants.

VALIDE le règlement d'affouage 2023/2024.

FIXE les conditions d'exploitation des produits ↪ L'exploitation se fera sur pied par les affouagistes. Sont désignés comme garants :

M. Patrick COULON

M. Bernard GUYON

Mme Christiane BERNARD

INFOS COMMUNALES

➤ La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à 10h30 au monument aux Morts de Sermange.

➤ **Nouvel email de la mairie: mairie@sermange.fr**

➤ A compter de ce lundi 07 octobre 2024, les déchèteries passent en horaires d'hiver :

Saligney: mercredi 14h00 - 16h45. samedi: 9h00-11h45/ 14h00-16h45

Rappel: vous devez sortir vos bacs la veille au soir de la date de ramassage et les rentrer le jour même de la collecte.

Poignée côté rue.

L'association « LES VOLOTTES » organise une sortie au **MARCHE DE NOEL DE KAYSERSBERG LE DIMANCHE 7 DECEMBRE.**

Tarif : 30 €, paiement à la réservation.

Date limite d'inscription : 31 octobre.

Repas tiré du sac.

Retour vers 22h

Contact : Daniel Balloch au 06.71.74.12.37

L'association « LES VOLOTTES » organise le traditionnel **REPAS FRANC-COMTOIS LE SAMEDI 2 NOVEMBRE.**

Tarif : 20 € (10 € pour les enfants de moins de 10 ans). Réservation avant le 27 octobre.

Contact : Daniel Balloch au 06.71.74.12.37 ou Arnaud Chevillot au 06.12.39.02.56



**Le secrétariat de
mairie sera fermé
les 28 et 30 octobre.**

• Pour toute urgence veuillez contacter:

- Michel BENESSIANO : 07 88 31 01 38
- Claude VUILLEMENOT : 06 87 20 20 56
- Patrice VUILLEMENOT : 06 07 41 63 61
- Jean Pierre GIRARDOT : 06 82 96 92 40

CONDOLEANCES à la famille Thiou.

INSCRIPTION A L' AFFOUAGE 2025

Nom :

Prénom :

8 stères

16 stères

25 stères (rayer les mentions inutiles)

Signature :

A remettre en Mairie avant le 06 novembre 2024

SERMANGE DANS LE RETRO

Installation aire de jeux



Réfection passerelle



Peinture cages de hand



Plateau zone 30



Enrobé centre bourg



Pose plafond phonique



Réfection cages de hand



DEMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Où déposer mon dossier en ligne ?

- Sur le « **Guichet unique** » accessible sur le site internet <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/>

Comment procéder ?

- Renseignez-vous en mairie sur le type de dossier à déposer pour vos travaux (DP, PC...) ou sur <https://www.grand-dole.fr/autorisations-urbanisme/>
- Préparez les différents documents à joindre (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
1 document = 1 fichier
- Créez votre compte personnel sur le « **Guichet unique** » et saisissez votre dossier

Besoin d'aide ? ads@grand-dole.fr ou 03 84 79 79 46





SANTÉ DE
L'ENVIRONNEMENT

PROTOCOLE

Aide financière à la destruction des nids de frelons asiatiques à pattes jaunes



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Conditions d'octroi qui
seront vérifiées par
FREDON Bourgogne
Franche-Comté :

- L'entreprise qui a détruit le nid est-elle bien adhérente à la Charte de bonnes pratiques ?
- Le détenteur du nid demandant une participation financière bénéficie-t'il déjà d'une autre aide ?
- Dans le cas où le détenteur bénéficie déjà d'une aide, le montant qui sera apporté via le financement par le Fonds Vert ou le Conseil Départemental du Jura viendra compléter cette première aide, à hauteur de 50€ maximum, jusqu'à 100€ dans le département du Jura, et sans dépasser le coût total de la destruction.

Pour déposer mon dossier, je dois :

Habiter dans l'un de ces départements : **21, 25, 39, 70, 71**

Faire détruire le nid de frelons à pattes jaunes par une entreprise de désinsectisation **RÉFÉRENCÉE DANS LA CHARTE DE BONNES PRATIQUES,**

En tant que détenteur du nid, avoir **payé la facture émise par l'entreprise de désinsectisation,**

Envoyer cette facture acquittée, comportant le nom de l'espèce détruite, accompagnée d'une **attestation sur l'honneur** et d'un **RIB** à FREDON BFC en sollicitant une aide à la destruction.

✉ FREDON BFC - Espace Valentin Est - 12 rue de Franche-Comté - Bât. C - 25480 Ecole-Valentin

@ contact@fredonbfc.fr



TELETHON 2024 : Programme des manifestations

Marche de nuit
Sam 26 Oct à 18h00
Départ de SERMANGE
Soupe offerte puis repas tiré du sac,
Participation : 5€
Réservation : 0666590537

Les deux groupes
scolaires réaliseront un
cross au profit du
Téléthon

Fondue savoyarde
Sam 19 Oct
2 services, 12h et 19h
à **SALIGNEY**
Réservation : 0781701056

Sketchs amateurs, les
15, 16, 22 et 23 Nov à
20h30 et le dim 17 Nov à
14h30 à **PAGNEY**
Rens résér 0384810583

Chorale des enfants
du RPI Oug, Vit, Pag
Vend 29 Nov à 18h,
à **OUGNEY** à la salle des
fêtes Rens. : 0384810341

L'écho de la Serre
Ven 29 Nov à 20h,
concert à l'église de
GENDREY avec les
enfants des écoles et la
chorale de Marnay

Crêpes bretonnes
Vend 22 Nov, Sam 23 Nov
Dim 24 Nov
à **LOUVATANGE**
sur place uniquement
Réservation : 0681919929

Les dons effectués au profit du TELETHON vous donnent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66% de la somme versée. Un reçu fiscal vous sera délivré. Merci de réserver vos dons pour nos urnes villageoises qui seront à votre disposition le samedi 30/11/24 ou à défaut sur le site Téléthon 2024 à Sermange



« *comité des fêtes du vieux moulin saligney* » pour avoir les dernières informations.

Remerciements :

Toute l'équipe de coordination du Téléthon sur l'ex-canton de Gendrey et ses environs remercie : Les Maires de chaque commune, les commerçants et artisans du canton et hors canton, Intermarché de Dole, la cancoillotte Raguin et tous les participants à ce Téléthon 2024.

Samedi 30 Novembre, rendez-vous à Sermange à partir de
10h30

Téléthon village: "Tel est ton village"



Animations sportives à 11h par
Stéphane et ces groupes de gym.
Rens 0680507289

Tout au long de la journée,
Bric à brac au profit du
Telethon.



Buvette avec vin chaud / vente de
charcuteries et produits locaux / gaufres
Soupe faite à l'ancienne dans une
chaudière à cochon

La tombola est reconduite, vous pouvez
acheter des tickets lors des diverses
manifestations, soit vers le délégué de
votre village



Repas chaud midi et soir à 10 €
(assiettes comtoises) en
intérieur, sur réservation.
Rens 06.89.58.80.00

